



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉLIBÉRATION N° 41

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

OBJET : Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration du CCAS au Président, et en cas d'absence ou d'empêchement au Vice-président

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	7
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	6	Abstentions	/

*Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 9 décembre 2025 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 17 décembre 2025, dans le bureau des Élues du CCAS située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.*

**Administrateurs présents :**

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Madame Hélène COURADES, élues par le Conseil Municipal.

Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Bastien GUIMARD, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

**Administratrice représentée :**

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON

**Administrateurs excusés:**

Monsieur Baptiste NOUGUIER, Conseiller municipal, Administrateur élu

Madame Marie-Paule BLADIER, Administratrice nommée

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé

Monsieur François LASSALLE-CLaux, Administrateur nommé

**Administrateur absent:** /

Acte publié électroniquement  
le 18 DEC. 2025

*Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit*

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 92300 LEVALLOIS-BERGERAC

TÉL. : 01.49.68.30.00

[www.ville-levallois.fr](http://www.ville-levallois.fr)

Accusé de réception en préfecture  
092-289200424-20251217-20251241-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DE  
POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS AU PRÉSIDENT, ET  
EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT AU VICE-PRÉSIDENT**

*(ART. R123-21 ET R123-22 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES)*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R 123-21 et R123-22,

VU la délibération n° 24 du 2 septembre 2020 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale portant élection du Vice-président,

VU la délibération n° 25 du 2 septembre 2020 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration du CCAS au Président, et en cas d'absence ou d'empêchement, au Vice-président,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'informer le Conseil d'Administration du CCAS des décisions prises dans le cadre de cette délégation et notamment des attributions des prestations d'aides facultatives dont les situations le nécessitent et suivant rapports circonstanciés,

Les explications de Madame la Vice-Présidente entendues et sur sa proposition,

**PREND ACTE**

**ARTICLE      Des décisions municipales, du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2025, suivantes,  
UNIQUE :**

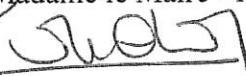
**1. Aides nominatives :**

Nature des aides	Nombre de familles	Montant total en euros
Aides alimentaires	10	1 640
Aides financières	4	5 020.87

Fait et délibère, les jours mois et an que dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.  
P/Madame le Maire - Présidente,



Martine ROUCHON  
Vice-présidente du CCAS

Acte consigné électroniquement  
le 18 DEC. 2025